



NOTE DE SERVICE N° 068 -MPMBPE/DGD du 23 AVR. 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Procuration en douane

Réf. : Courrier ULOWAC n° 032/ULOWAC/DG/04-2020
du 07/04/2020

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que, conformément aux dispositions de la correspondance visée en référence, **Mademoiselle GBAHE Bonaho Rosine** a reçu pouvoir pour représenter la **société UNIVERSAL LOGISTICS-WAC**, commissionnaire en douane agréé sous le numéro 00461S, auprès de l'Administration des Douanes.

Par conséquent, elle est autorisée à signer les déclarations en douane, ainsi que tout autre document douanier, et à répondre aux convocations au nom et pour le compte de ladite société.

Le spécimen de signature de l'intéressée est joint en annexe.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

PJ : Spécimen de signature

LE DIRECTEUR GENERAL
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
CÔTE D'IVOIRE
Le Directeur Général
P. A. Pierre A.
Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National